

Direction générale des services

Nouméa, le 30 MAI 2011

-----  
Direction des affaires vétérinaires,  
alimentaires et rurales

-----  
Service de l'eau, des statistiques et études rurales

-----  
*Pôle de l'observatoire de la ressource en eau*

-----  
Mél : [seser.davar@gouv.nc](mailto:seser.davar@gouv.nc)  
Tél. : 25.51.12 - Fax : 25.51.29

-----  
N° CS11-3310-1284



30 MAI 2011

Monsieur,

En réponse à votre courrier envoyé n°CS11-3160-SI-1437DIMENC du 16 mai 2011 relatif à la demande d'autorisation d'exploiter une station de transit de déchets industriels par la Société ROBEX SARL, commune de Nouméa, je n'émetts aucune observation particulière au titre de la protection de la ressource en eau.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Le chef du service de l'eau  
et des statistiques et études rurales



Xavier TALEM

**Monsieur PILOTAZ Justin  
Chef du service de l'industrie  
Inspecteur des installations classées  
DIMENC  
1ter rue Unger  
BP 465  
98845 NOUMEA CEDEX**